

SOLIDARITE TERRITORIALE

Christian Monteil a signé 13 Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité avec les communes et intercommunalités du canton de Thonon-les-Bains

1^{er} partenaire public des collectivités locales, le Département de la Haute-Savoie accompagne depuis 2012 les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'investissement au travers du Fonds départemental de développement territorial (FDDT), doté de 20 M€ par an, réparti par canton. Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département souhaite renforcer son implication dans le soutien aux investissements des collectivités locales en créant le Contrat départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) en remplacement du FDDT. **Christian Monteil, Président du Département, a signé ce jour 13 Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité avec les communes et intercommunalités du canton de Thonon-les-Bains, à Thonon-les-Bains, aux côtés de Patricia Mahut et Richard Baud, tous deux Conseillers départementaux du canton, et des Maires et Présidents d'intercommunalités concernés.**

Les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) sont établis entre le Département et les communes et intercommunalités bénéficiaires d'une aide départementale à l'investissement, sur proposition des Conseillers départementaux de leur canton. Conformément à la législation en vigueur, la collectivité maître d'ouvrage doit assumer au moins 20 % du financement de son projet. L'aide du Département est inférieure ou égale au montant autofinancé par le maître d'ouvrage (toutes aides départementales confondues). Pour autant, les communes de moins de 1000 habitants peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80 % du coût de l'opération.

Cette procédure permet, en retour de l'aide départementale, de formaliser l'engagement des collectivités à communiquer sur le soutien financier apporté par le Département.

Concernant l'engagement financier du Département contractualisé dans les CDAS du canton de Thonon-les-Bains, il s'élève à plus **d'1 M€**, réparti entre **13 contrats accompagnant 38 opérations et concernant 12 Communes et 1 Syndicat Intercommunal**. Il est réparti comme suit :

Pour la commune d'Allinges :

- 70 000 € pour l'aménagement et la sécurisation de la voirie au chef-lieu sur la RD 233 ;
- 10 000€ pour la sécurisation d'un carrefour à l'intersection de la RD12 et de la rue du Stade ;

- 10 000€ pour la Rénovation du chauffage de la salle communale ;

Pour la commune d'Arroy :

- 2 976 € pour l'éclairage de la salle polyvalente ;
- 1 654 € pour la rénovation de salles communales ;
- 95 000 € pour la sécurisation de la voirie sur la RD 26 ;

Pour la commune de Belleveaux

- 24 000 € pour l'extension d'un local communal ;
- 630€ pour l'acquisition d'un défibrillateur ;
- 5 838 € pour la sécurisation de la voirie au Chef-lieu, à proximité du collège ;
- 3 000 € pour la rénovation de salles de classe de l'école publique communale (réalisation de faux-plafonds) ;
- 2 100 € pour l'acquisition d'équipements divers pour la salle des fêtes ;

Pour la commune de Cervens : 8 251 € pour l'aménagement de la voirie communale au centre bourg, sur la route de Cursinge, la rue du lavoir et la RD35 ;

Pour la commune de Draillant

- 25 948 € pour la réfection d'un réseau d'eaux pluviales au lieu-dit Le Liège ;
- 4 600 € pour l'acquisition d'une lame à neige ;

Pour la commune du Lyaud

- 4 916 € pour la rénovation de bâtiments communaux ;
- 32 149 € pour des travaux de voirie, sur le chemin piétonnier devant la salle communale, parvis de l'église, chemin Chevrys, et champ du Nand ;
- 3 286 €, pour des travaux divers (équipement de la mairie, aménagement paysager, et normalisation des voies communales) ;

Pour la commune de Lullin

- 28 000€ pour l'agrandissement de la salle des fêtes ;
- 35 000 € pour la réhabilitation de l'ancien presbytère ;
- 2 700 € pour l'achat d'un panneau lumineux ;
- 5 000 € pour l'aménagement du cimetière ;

Pour la commune d'Orcier :

- 22 049 € pour la réalisation de deux salles communales ;
- 48 000 € pour l'aménagement des espaces publics ;

Pour la commune de Perrignier : 100 000 € pour la construction d'une nouvelle école élémentaire ;

Pour la commune de Reyvroz

- 20 000 € pour l'accessibilité de la mairie ;
- 3 000 € pour la réfection de la cour de l'école et l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite ;

- 10 000 € pour la création d'une salle des associations et d'exposition ;

Pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Armoy Le Lyaud

- 11 883 € pour la réfection de la toiture du groupe scolaire ;
- 9 000 € pour l'acquisition d'un véhicule ;
- 1 220 € pour l'acquisition d'un vidéo projecteur ;

Pour la commune de Thonon-les-Bains

- 250 000 € pour la restructuration du groupe scolaire du Châtelard ;
- 135 000 € pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour avenue du champ Bochar, avenue de Saint Disdille, et de la rue du champ Nand ;
- 37 500 € pour la réalisation d'un skate-park ;

Pour la commune de Vailly

- 10 320 € pour des acquisitions foncières au Chef-lieu, pour sécuriser l'accès de l'école, améliorer l'accessibilité de la salle de fêtes et sécuriser la place devant l'auberge ;
- 1 764 € pour l'acquisition d'un logiciel ;
- 2 100 € pour l'acquisition d'une remorque ;
- 765 € pour l'acquisition d'équipements pour la salle des fêtes ;
- 1 500 € pour l'étude sur la rénovation de l'église ;

Les CDAS, déclinés à l'échelle du canton, concernent prioritairement la réalisation ou la rénovation de logements accessibles à tous, de bâtiments (*scolaires, publics, sportifs, culturels, à destination des familles*), d'aménagements urbains ou de voirie, ou encore de projet de développement local ou de valorisation du patrimoine. En 2018, le Département consacrera **60,9 M€** aux solidarités territoriales.

CONTACTS PRESSE

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

Attachée de Presse

Amelle Dekhmouche

06 14 14 47 17 / 04 50 33 50 93


Directeur Communication Institutionnelle

Nicolas Guzzo

06 76 09 01 89

 media@hautesavoie.fr

 hautesavoie.fr/espacepresse

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)